

## CONSEIL REGIONAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

**Vœu présenté par les groupes  
PS/PRG et communiste  
Séance Plénière du Lundi 22 juin 2009**

La région Champagne Ardenne s'engage dans une démarche constructive de partenariat avec Pôle Emploi et de création d'un réseau public régional de formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et avancer vers une meilleure sécurisation des parcours professionnels.

La situation économique et sociale actuelle se traduit par des situations dramatiques de chômage marqué par le désespoir nécessitant une prise en charge particulièrement attentive des victimes de la crise.

Aussi, la démarche partenariale entreprise avec Pôle Emploi n'aura de sens que si cet organisme dépasse les difficultés liées à la fusion ANPE ASSEDIC, amplifiées par la baisse des offres d'emploi.

Le Conseil Régional demande à l'Etat d'accorder à Pôle Emploi les moyens d'assurer pleinement ses missions et de pouvoir accueillir dignement et prendre en charge les demandeurs d'emploi, sans recourir à des sous traitances facteur d'inégalités de traitement.

Par ailleurs, il souhaite que le projet de loi sur la formation professionnelle soit l'occasion d'avancées législatives significatives vers une meilleure sécurisation des parcours professionnels et s'oppose à l'organisation, prévue dans ce projet de loi, du transfert de l'ensemble des personnels chargés de missions d'orientation professionnelle de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) à Pôle emploi en contradiction avec le besoin de l'action de ces personnels au plus près des lieux de formation pour permettre la construction de véritables parcours de formation.